

GRESSWILLER

Bulletin d'informations communales



N° 38 – Octobre 2014



SOMMAIRE :

Recensement – Appel à candidatures – Site internet	1
Hommage à Francis KOLLER	2
Urbanisme	2
Informations pratiques	3
Action caritative	3
Vie associative	4

Recensement des jeunes

Tous les jeunes effectuent le « parcours citoyen ». Cela leur permet d'appréhender leur vie d'adulte dans le cadre des institutions républicaines. Ainsi les jeunes gens (garçons et filles) sont recensés dans le trimestre de leurs 16 ans. Actuellement, il s'agit de la 2ème période correspondant au 2ème trimestre de l'année 2014. Un simple passage en mairie suffit.

Le recensement est un préalable pour :

- l'obtention de l'attestation de recensement demandée lors des examens et concours et pour... l'inscription et l'obtention du permis de conduire.
- la journée d'Appel de Préparation à la Défense appelée JAPD.

Oublier ou méconnaître cette disposition réglementaire est préjudiciable à tous les jeunes gens pour leur inscription aux examens et concours.

Prochaine parution du bulletin communal : janvier 2015

Toutes vos contributions sont les bienvenues. Vous pouvez d'ors et déjà nous faire parvenir vos articles en Mairie. Appel aux associations : nous attendons vos articles, photos, rétrospectives.

Site internet de la commune de GRESSWILLER

Nous vous rappelons que la commune dispose d'un site internet qui ne demande qu'à être étoffé. Ainsi, les activités, les informations ou actualités des associations y ont leur place afin de faire vivre la page web du village.

Vous trouverez, par exemple, un document complet sur les statuts juridiques des cours d'eau.

N'hésitez pas à faire parvenir vos documents en Mairie. Isabelle TRAUTMANN se chargera de les placer sur le site dont voici l'adresse : <http://gresswiller.fr>

Appel à candidatures externes

Certaines commissions communales sont ouvertes aux membres extérieurs. N'hésitez pas à vous signaler en Mairie si vous souhaitez en faire partie.

Il s'agit des commissions suivantes :

- Urbanisme et patrimoine
- Forêt et cadre de vie
- Voirie et sécurité
- Jeunesse, écoles et périscolaire



Francis nous a quittés le 12 Août 2014

Fier de servir sa patrie en respectant les valeurs de la France, Francis fut appelé à servir sous les drapeaux en 1957 au 46^{ème} B.I. à Berlin pendant douze mois.

Durant cette période, il obtint son diplôme de brancardier et d'infirmier.

En 1959, il fut mobilisé pour l'Algérie dans une unité combattante du 81^{ème} Bataillon d'Infanterie où il exerça pendant plus d'un an ses fonctions d'infirmier et de brancardier.

En 1960, il rejoignit son foyer à GRESSWILLER et réintégra les établissements Coulaux comme menuisier. En 1965, Francis épousa Joséphine SCHNELZAUER et de cette union naquirent trois enfants – Eddie, Thierry et Magali.

Francis était très impliqué dans la vie associative de son village. Il continua son combat dans le comité de l'UNC de GRESSWILLER et environs comme adhérent, trésorier pendant vingt ans et président de 2000 à 2013. Il siégeait également au Comité du Souvenir Français de Molsheim.

En 2014, fatigué par sa maladie, il démissionna de ses fonctions de président de l'UNC et fut nommé Président Honoraire par le nouveau comité.

Francis avait organisé des concerts avec le groupe corse « ALTE VOCE » en faveur de l'APEH (Association des Parents d'Enfants Handicapés).

Son épouse Josée était également très impliquée dans la vie associative du village.

Ses obsèques ont eu lieu à l'église de Saint Martin de Gresswiller le 16 Août 2014 en présence d'une grande partie de la population et des autorités venues lui rendre un dernier hommage.

Mr MEICHEL, Président de l'UNC du Bas Rhin, Mr SCHWARZ, Président de l'ONAC, Mr Dominique JAGOT, délégué général adjoint du Souvenir Français du Bas Rhin, Mr Pierre THIELEN, Maire de Gresswiller et Mr Gilles CORTIULA, Président de l'UNC de Gresswiller et environs.

Au cours de la cérémonie, le nouveau président de l'UNC de Gresswiller, Mr Gilles CORTIULA a rendu un vibrant hommage au défunt. Le maire, Mr Pierre THIELEN, a fait de même devant le monument aux morts où Francis avait l'habitude de prononcer ses allocutions.

Francis, tu vas laisser un grand vide à ta famille, tes enfants- Eddie, Thierry, Magali, tes 6 petits-enfants, 3 arrière-petits-enfants que tu choyais, ainsi qu'à tes amis.

Francis, ce n'est qu'un au revoir, ta mémoire restera à jamais dans nos cœurs et dans nos âmes.

Au revoir, mon frère d'armes.

Le président de l'UNC de Gresswiller
Mr Gilles CORTIULA

Urbanisme

Conformément aux dispositions du Code de l'urbanisme (*article R421-9 et suivants*), toute construction, qu'elle soit nouvelle ou qu'elle porte sur une construction existante, est soumise à autorisation (exceptées celles créant moins de 5m² de surface de plancher).

Tous les projets de construction (*y compris notamment les clôtures, pose de panneaux photovoltaïques, fenêtres de toit...*) doivent donc faire l'objet du dépôt d'un dossier de demande auprès de la mairie, pour validation.

Pour faire l'objet d'une autorisation, les projets déposés devront notamment être conformes aux dispositions du Plan Local d'Urbanisme en vigueur.

Selon la nature du projet, le type de dossier à déposer sera soit une déclaration préalable, soit un permis de construire, soit un permis d'aménager.

Par ailleurs, la réalisation des travaux faisant l'objet de la demande ne saurait être mise en œuvre avant la délivrance d'une autorisation émanant de la mairie.

En outre, les travaux réalisés sans autorisation ou non conformes à l'autorisation délivrée constituent une infraction au Code de l'urbanisme et sont susceptibles de faire l'objet de poursuites judiciaires.

L'instruction de ces demandes est assurée conjointement avec le Secteur Départemental Aménagement Urbanisme et Habitat (SDAUH).

A ce titre, l'instructeur du SDAUH effectue un passage en mairie toutes les 2 semaines et reçoit, sur rendez-vous, les personnes désirant présenter un projet.

Pour toute information, renseignez-vous auprès de la mairie.

Liens utiles :

- Site du Ministère du Logement et de l'Égalité de territoires :
⇒ <http://www.territoires.gouv.fr/Les-demarches-a-entreprendre-pour>
- Site du Conseil Général du Bas-Rhin (consultation du P.L.U.) :
⇒ <http://www.bas-rhin.fr/territoires>

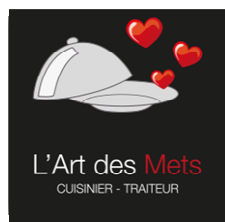


RAPPEL : CIMETIERE COMMUNAL DE GRESSWILLER

La Commune a procédé au recensement du cimetière communal. Cette opération a permis de mettre en évidence que de nombreuses concessions sont échues et qu'elles nécessitent leur renouvellement. Il est demandé à tous de bien vouloir prendre l'attache de la mairie pour régulariser la situation. Il en est de même pour les tombes n'ayant pas fait l'objet de concessions à ce jour. Des plaquettes seront bientôt disposées sur les tombes en attente de régularisation.

Calendrier des prochaines manifestations :

- 19/10 : Loto de l'APEH
- 25-26/10 : Fête du Fruit
- 02/11 : Présentation des calendriers des Pompiers
- 11/11 : Exposition Photos 1914-1918
- 22/11 : Loto des Pompiers
- 06/12 : Collecte de la Saint Nicolas
- 07/12 : Concert Alte Voce
- 13/12 : Fête des Anciens



L'art des Mets

Ouverture du restaurant

Depuis le mardi 7 octobre 2014

Midi du mardi au dimanche

Soir du jeudi au dimanche

Plat du jour sur place ou à emporter

2, Place de la Liberté

67190 GRESSWILLER

03.88.97.77.59

RENDEZ-VOUS avec le Maire ou les Adjointes

Si vous souhaitez rencontrer un élu, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en appelant simplement à la mairie au 03.88.50.00.29 ou en adressant un mail à l'adresse suivante : mairie@gresswiller.fr.

Hotel Restaurant « L'écu d'or »

vous propose :

- le plat du jour du lundi au vendredi le midi

- et tartes flambées le vendredi, samedi et dimanche soir

12, Rue Gutenberg
67190 GRESSWILLER
Tel 0388501600



Action caritative

Le samedi 6 décembre 2014, la commune organise une collecte de jeux, jouets et vêtements (en bon état) afin de les remettre à une association caritative locale.

Nous vous invitons toutes et tous à y contribuer et tout particulièrement les enfants qui seront accueillis autour d'un goûter festif.

Rendez-vous samedi 6 décembre 2014 entre 15 h et 17 h à la salle Coulaux de la Mairie.

Si vous n'êtes pas disponibles ce jour-là, les dons seront les bienvenus dans la semaine qui précède aux heures d'ouverture de la Mairie.

Un GRAND MERCI à tous pour votre générosité !



GRESSWILLER

Exposition de fruits
Abeilles
Vergers
Nichoirs
Sirop et jus
Animations enfants

Bourses aux plantes
Jus de pommes
Marché paysan et artisanal
Confitures
Atelier insectes
Compost
Librairie

Fête du fruit 26 octobre 8h-18h
Dimanche
Salle des fêtes

Tel.: 03 88 50 15 88

Entrée libre
Restauration sur place

arbo-gresswiller.weebly.com

© 2014 Association des Producteurs de Fruits de Gresswiller

La Fête du Fruit c'est avant tout le partage d'une passion de l'arboriculture par les membres d'une association, un instant privilégié où communiquer son savoir-faire et raconter sa passion.

C'est aussi un moyen de donner à toute personne l'occasion de découvrir l'univers du fruit local, la diversité des espèces (pommes, poires, noix, noisettes, cormes, nashi, chayote, nèfles...), la diversité des variétés (plusieurs milliers en Alsace pour les pommes et les poires)...

C'est aussi l'occasion de découvrir les nombreuses possibilités de transformation des fruits car il ne s'agit pas seulement de produire mais aussi de savoir quoi faire avec sa récolte. Ensuite, c'est l'occasion pour l'association de communiquer et de promouvoir son activité.

Tout cela dans une ambiance festive, chaleureuse et conviviale. Cette année nous avons décidé une ouverture marquée vers toutes les activités associées à l'arboriculture.

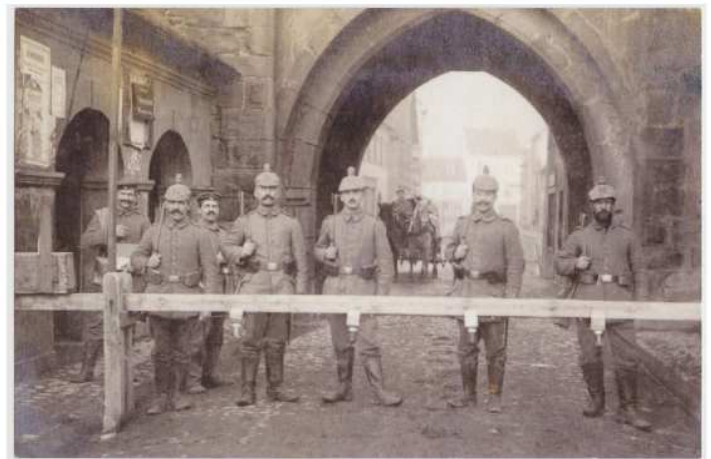
La Fête du Fruit accueillera le **Marché Paysan et Artisanal** avec de bons et beaux produits de nos terroirs. Ne l'oublions pas : les fruits sont des moteurs de créativité...

Alte Voce

Chants, musiques et polyphonies de Corse

Concert de Polyphonies Corses
Dimanche 7 décembre 2014
à 16 heures
à la Salle des Fêtes de Gresswiller
Renseignements au : 03.88.50.03.36
ou directement à La Vignette

EXPO PHOTOS Pages d'histoire 1914 - 1918



11 NOVEMBRE 2014

Salle du Planétaire

Ecole Elémentaire de Gresswiller

De 10h à 18h

En collaboration avec la Société d'Histoire de Mutzig